

**Comité exécutif du Programme  
du Haut-Commissaire**

Distr. restreinte  
18 février 2022  
Français  
Original : anglais et français

**Comité permanent  
Quatre-vingt-troisième réunion**

---

**Partenariats stratégiques et coordination  
(y compris les réformes aux Nations Unies)**

*Résumé*

Le présent document examine les développements dans les partenariats stratégiques depuis le dernier rapport de la quatre-vingtième réunion du Comité permanent, tenue en mars 2021. Il fournit des exemples de partenariats divers, inclusifs et stratégiques qu'entretient le HCR. Il met aussi en lumière les contributions du HCR à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et d'autres avancées, notamment en matière de localisation et de partenariat renforcé avec les acteurs du développement.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>		<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I.	Introduction .....	1	3
II.	Partenariats stratégiques.....	2-20	3
	A. Coordination au sein des Nations Unies et avec d'autres principaux partenaires .....	2-6	3
	B. Collaboration avec la société civile et les organisations sportives.....	7-12	4
	C. Réforme du système des Nations Unies pour le développement et partenariats avec les institutions financières internationales .....	13-20	5
III.	Coordination de la réponse pour les réfugiés et dans les situations de déplacements internes .....	21-29	7
	A. Réponse pour les réfugiés .....	21-24	7
	B. Déplacements internes .....	25-29	8
Annexe	Pacte de financement : Contributions du HCR aux engagements du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (à fin décembre 2021) .....		10

## I. Introduction

1. Conformément aux Orientations stratégiques du Haut-Commissaire, au pacte mondial sur les réfugiés et à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le HCR a diversifié ses partenariats et renforcé la collaboration dans le cadre des liens action humanitaire, action pour le développement et paix. La stratégie de partenariat du HCR est guidée par les principes suivants : placer les personnes relevant de sa compétence au centre de la réponse, respecter les principes de protection, y compris la redevabilité envers les populations affectées et soutenir les gouvernements dans la réponse aux déplacements. En 2021, des partenariats renforcés ont été noués avec des prestataires locaux et des organisations dirigées par des réfugiés, des organisations confessionnelles, des organisations sportives et des institutions financières internationales. Ce faisant, le HCR vise à promouvoir l'agenda de localisation, à atteindre de nouveaux publics et à changer le point d'ancrage de la réponse, de manière à favoriser de plus en plus l'inclusion et les solutions. Il a également soutenu l'exécution des mesures prises dans le cadre de la restructuration du système des Nations Unies pour le développement.

## II. Partenariats stratégiques

### A. Engagement dans le cadre interinstitutions et partenariats aux Nations Unies

2. Au sein du système des Nations Unies, des efforts conjoints avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont permis de favoriser l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux. Le [Plan d'action conjoint HCR-UNICEF pour les enfants réfugiés](#) a permis d'atteindre environ 10 millions d'enfants réfugiés et membres de communautés d'accueil, d'assurer leur inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux et de renforcer leur protection. Les programmes conjoints d'excellence HCR-PAM et le centre de ciblage ont permis de conduire les réfugiés vers l'autonomie. L'accent ainsi mis sur l'inclusion et la collaboration stratégique avec les partenaires du développement comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation internationale du travail, a été maintenu pendant l'année, malgré les défis présentés par la pandémie de la COVID-19 et quelque 40 nouvelles crises humanitaires ayant exigé un surplus de financements humanitaires et de ressources humaines. La coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est demeurée importante, aussi bien en termes de gestion des mouvements mixtes que dans les situations de déplacement interne.

3. Le HCR a signé de nombreux accords avec des partenaires, notamment dans le système des Nations Unies, afin d'apporter une expertise complémentaire aux efforts de protection et d'assistance des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides. Il a signé un accord avec l'Union internationale des télécommunications pour améliorer la connectivité, élargir les services humanitaires et de protection et combler le fossé numérique (notamment en matière de genre), afin d'améliorer la vie des personnes relevant de sa compétence et des communautés d'accueil. La technologie numérique est aussi utilisée pour atteindre les groupes marginalisés, notamment les personnes en situation de handicap.

4. Le HCR et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ont continué de mener conjointement des efforts pour promouvoir l'égalité entre les sexes en faveur des femmes et des filles. Dans la région Asie-Pacifique, une série de consultations a conduit à un plan d'action régional conjoint, fondé sur la collaboration positive à Cox's Bazaar, au Bangladesh, en Malaisie et au Pakistan, ainsi que sur des domaines thématiques énoncés dans la lettre conjointe signée par les deux organisations en décembre 2020. Compte tenu de l'impact que continue d'avoir la COVID-19 sur les personnes prises en charge, le HCR, l'Organisation mondiale de la santé et l'Alliance pour les vaccins (GAVI) ont continué de réaliser des progrès vers l'équité vaccinale, qui suppose la fourniture de vaccins aussi bien aux populations déplacées qu'aux communautés d'accueil et l'appui au renforcement des systèmes de santé dans les pays comme le Bangladesh et la République islamique d'Iran.

5. Le HCR a été membre actif du Comité permanent interorganisations (CPI). Il a collaboré avec le Groupe de haut niveau sur les déplacements internes et contribué à l'Agenda commun du Secrétaire général. À travers l'Agenda commun, il s'efforce de placer les personnes au centre de la réponse, met en œuvre sa politique en matière d'âge, de genre et de diversité et continue de mettre en place une coalition à l'échelle du système pour lutter contre l'apatriodie. Au sein du CPI, le HCR a dirigé le groupe des résultats sur la redevabilité et l'inclusion, et a piloté l'élaboration d'orientations sur la localisation, avec le Consortium d'ONG pour la Somalie. Parmi les réalisations obtenues, il y a l'élargissement du CPI pour inclure des organisations locales et non gouvernementales (ONG), la mise au point d'un répertoire pour la localisation et la mise en place d'une plate-forme d'orientation sur la redevabilité et l'inclusion.

6. En 2022, le HCR s'efforcera de renforcer la collaboration interinstitutions, en jouant notamment le rôle de coordination dans les efforts déployés pour tenir les engagements souscrits dans le cadre du *Grand Bargain*, et en dirigeant par l'exemple sur les questions comme les accords de partenariat simplifiés, les gains d'efficacité au sein du système des Nations Unies, et l'œuvre de renforcement et de facilitation du travail des organisations dirigées par des réfugiés et d'autres personnes relevant de sa compétence. Concernant les déplacements internes, le HCR a contribué au Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur les déplacements internes, en soulignant la nécessité de débloquer les solutions pour les déplacés internes, d'adopter les financements innovants et de collaborer avec le secteur privé. Comme résultat du travail du Groupe de haut niveau, le Secrétaire général a annoncé l'élaboration d'un programme d'action sur les déplacements internes. Le HCR fait partie du Groupe directeur mis en place pour ce programme d'action. Il apportera un appui pour la protection et les solutions au niveau national et mondial à cette fin. Cet appui sera notamment fourni aux Coordonnateurs résidents afin de faciliter les efforts déployés pour trouver des solutions aux déplacements internes.

## B. Collaboration avec la société civile et les organisations sportives

7. En 2021, des consultations ont eu lieu dans toutes les régions avec les ONG, un accent particulier étant mis sur la localisation, l'engagement communautaire et l'action climatique. Au niveau du Siège, des consultations mensuelles des ONG ont été co-organisées avec le Conseil international des agences bénévoles sur divers sujets, comme la vaccination contre la COVID-19, la protection et les mouvements mixtes. Grâce à ces consultations, un cadre favorable a été créé pour permettre aux ONG et au HCR d'échanger leurs points de vue sur les priorités opérationnelles, politiques et de plaidoyer. Le HCR a publié un [rapport](#) mettant en lumière le rôle dirigeant joué par la société civile dans la mise en œuvre du pacte mondial sur les réfugiés, ainsi qu'un [rapport](#) montrant des exemples de meilleures pratiques de solutions innovantes mises au point par des organisations dirigées par des réfugiés pour répondre à la pandémie de la COVID-19.

8. Conformément au programme de localisation, le HCR a accordé la priorité pour le prix de l'innovation aux organisations dirigées par des personnes relevant de sa compétence. Il a prévu des dépenses d'appui administratif pour les ONG de 4 % et a piloté un arrangement de partenariat simplifié pour des petites subventions aux organisations dirigées par des réfugiés.

9. La collaboration a été renforcée avec les organisations confessionnelles, et de nouveaux partenariats avec divers acteurs ont été noués. Le HCR et *Religions for Peace* ont créé le Conseil multireligieux des dirigeants, afin de s'attaquer aux causes profondes des déplacements. Le HCR a renouvelé son mémorandum d'entente avec la Fédération luthérienne mondiale, afin de renforcer la collaboration dans des domaines clés comme la résilience et l'autonomie des réfugiés ; la paix et la protection gérées par les communautés ; et une meilleure participation des personnes relevant de sa compétence. Un nouvel accord signé avec la Communauté de Sant'Egidio conduira à la mise en place d'un programme de parrainage communautaire, permettant une arrivée légale et sûre des réfugiés en Europe. Un mémorandum d'entente avec Miles4Migrants a permis de collecter plus de 256 500 milles devant être utilisés par les réfugiés pour le voyage de regroupement familial, tandis que le partenariat avec Powercoders International a permis d'élargir aux réfugiés le programme d'intégration pour les emplois des technologies de l'information, grâce à la formation, au

placement des stagiaires et à l'accès à l'emploi dans différents pays d'Europe. Le partenariat avec Scalabrini International Migration Network Inc. a été formalisé par un mémorandum d'entente axé sur l'assistance d'urgence et les abris, ainsi que sur les services le long des principaux itinéraires en zones frontalières et une meilleure collaboration avec les villes et les municipalités.

10. Le HCR s'est également efforcé de mobiliser de nouveaux partenariats et des partenariats existants pouvant lui permettre d'atteindre de nouveaux publics, de lutter contre la xénophobie et le racisme et de sensibiliser aux contributions positives des réfugiés à la société. C'est ainsi qu'il a soutenu la participation des équipes olympiques et paralympiques de réfugiés aux jeux de Tokyo de 2020 (ayant eu lieu en 2021), et a travaillé avec le Comité paralympique international, le Comité olympique international et la Fondation olympique pour les réfugiés, afin de leur ouvrir l'accès aux sports aussi bien au niveau amateur que d'élite. On ne saurait sous-estimer le pouvoir du sport qui permet de mettre en lumière la résilience des réfugiés et de combattre les stéréotypes néfastes. Les jeux olympiques de Tokyo ont généré près de 10 millions de pièces de couverture médiatique et plus de 160 millions de tweets, dont 10 et 12 % respectivement mettaient en lumière les réfugiés et le travail du HCR.

11. Un nouvel accord de coopération a été signé avec l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) pour faciliter la diffusion des messages sur les questions de réfugiés à de larges publics lors des championnats européens de football. Le HCR a noué un partenariat avec la fédération *Global E-sports* pour faire passer des messages à de nouveaux publics lors des jeux inauguraux de Global Esports à Singapour. Des partenariats ont également été noués avec *Cricket Without Boundaries*, *International Chess Federation* et Entraide universitaire mondiale du Canada, qui ont permis à trois athlètes réfugiés d'être réinstallés par une nouvelle voie complémentaire axée sur le sport.

12. La Coalition sport pour les réfugiés, formée en 2019 au Forum mondial sur les réfugiés, a tenu sa première réunion d'évaluation, et a apporté d'importantes contributions à la Réunion de hauts responsables tenue en décembre 2021, avec notamment un événement spécial en marge sur la contribution du sport à la résilience des réfugiés. Le HCR est également devenu le premier coprésident du Groupe interinstitutions nouvellement formé des Nations Unies sur le sport pour le développement et la paix, aux côtés du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

#### **C. Réforme du système des Nations Unies pour le développement et partenariats avec les institutions financières internationales**

##### *Réforme du système des Nations Unies pour le développement*

13. Le HCR a continué d'aider à la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Il a contribué au [Manuel pour le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire](#), publié en mars 2021, notamment sur la coordination des réponses pour les réfugiés. À l'intention des Coordonnateurs résidents et des Représentants du HCR, il a signé une lettre conjointe avec le Bureau de la coordination des activités de développement sur le menu d'options pour les activités conjointes au niveau des pays. Le HCR a publié des orientations internes pour assurer l'alignement sur le Cadre de gestion et de responsabilité des Nations Unies au niveau des pays. Des séminaires en ligne ont été organisés pour encourager le personnel à travailler dans le cadre du système restructuré de coordonnateur résident. Le Programme d'apprentissage interinstitutions, auquel plus de 500 membres du personnel du HCR se sont portés candidats en 2021, met un accent particulier sur le système des Nations Unies pour le développement et le rôle du HCR dans l'appui aux mesures de mise en œuvre. Grâce à un accord de partage de coûts aux Nations Unies, le HCR a soutenu le système de coordonnateur résident avec 2,5 millions de dollars E.-U.

14. Le HCR codirige des plates-formes mises en place dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, qui fournissent un appui pour l'atteinte des objectifs de développement durable. Ces plates-formes comprennent des coalitions

thématisques<sup>1</sup>, contribuant aux données et à leur analyse, ainsi qu'au renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux et locaux. Le HCR s'efforce de s'impliquer, si nécessaire, mais la multiplicité des plates-formes et des mécanismes de coordination mis en place dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement peut constituer un défi, surtout pour les petits bureaux au sein de l'organisation.

15. En 2021, le HCR a collaboré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Bureau de coordination pour le développement des Nations Unies, afin de présenter les progrès réalisés par les 15 entités des Nations Unies ayant pris des engagements dans le cadre du pacte mondial sur les réfugiés pour l'inclusion de ceux-ci dans les plans de développement et les systèmes nationaux. Les réalisations ont été consignées dans un [rapport](#). Les entités participantes ont convenu de 10 mesures pour accélérer l'exécution des engagements communs, avant la tenue du prochain Forum mondial sur les réfugiés en 2023. Les plans de réponse régionale pour les réfugiés (comme celui mis au point pour la crise syrienne, codirigé avec le PNUD) ont continué d'assurer les liens entre l'action humanitaire, les activités de résilience et les approches de développement.

16. Au dernier trimestre de 2021, le HCR a adhéré à la recommandation du Comité d'aide pour le développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le lien action humanitaire, action pour le développement et paix, qui vise à renforcer la cohérence entre ces domaines. Le HCR est demeuré membre actif du Groupe des résultats du CPI sur le lien action humanitaire-action pour le développement. Il a co-facilité la publication des [Directives générales sur les réalisations collectives](#). Il a contribué à recenser les bonnes pratiques en la matière et à concevoir le « Nexus Academy » pour soutenir le personnel et renforcer la collaboration à travers le système des Nations Unies. Il a également collaboré avec le PNUD sur le lien action humanitaire, action pour le développement et paix, ainsi que sur la primauté du droit, la gouvernance locale et des initiatives de consolidation de la paix.

17. Le HCR soutient l'agenda d'efficacité dans le cadre des objectifs de développement durable des Nations Unies, notamment la mise en œuvre de la stratégie relative aux activités d'appui dans plus de 130 pays, le pilotage de centres de services locaux communs et la mise en place de locaux communs, si possible, et l'opérationnalisation de la reconnaissance mutuelle<sup>2</sup>. Le HCR a placé en détachement des collègues au Bureau de coordination pour le développement des Nations Unies afin de soutenir les efforts d'application technique. Il se focalise sur la promotion de services globaux communs, où la portée des gains d'efficacité et la transformation sont les plus importantes. L'alignement du HCR sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement a été indiqué dans le rapport de l'examen quadriennal complet par lequel l'Assemblée générale évalue l'efficacité, l'efficience, la cohérence et l'impact des activités opérationnelles pour le développement (voir l'annexe).

18. Il est souligné dans le pacte mondial sur les réfugiés que les solutions au problème de déplacements forcés ne peuvent être efficacement trouvées qu'en s'attaquant aux causes profondes de ces déplacements, notamment aux conflits. Le HCR a tenu en ligne des séminaires internes pour fournir des orientations sur la manière de coopérer avec le Fonds de consolidation de la paix du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le Fonds est mobilisé pour soutenir l'exécution des programmes de consolidation de la paix, liés aux engagements pris par les pays abritant les réfugiés dans le cadre du pacte mondial sur les réfugiés.

<sup>1</sup> Les coalitions thématiques interviennent comme équipe spéciale pour faciliter l'amélioration de la coopération et des synergies entre les différentes entités des Nations Unies et leurs partenaires. Ces coalitions larges et multipartites coordonnent la réponse aux défis transversaux sur diverses questions politiques comme la santé, l'égalité des sexes, la protection sociale, l'environnement, le changement climatique et les systèmes durables d'alimentation.

<sup>2</sup> De plus amples informations sur l'agenda d'efficacité sont disponibles à <https://unsgd.un.org/2030-agenda/business-operations>.

*Partenariats avec les institutions financières internationales*

19. Grâce à une collaboration étroite avec le Groupe de la Banque mondiale, les pays d'accueil de réfugiés ont bénéficié de financements supplémentaires. Dans le cadre du sous-guichet régional pour les réfugiés et les communautés d'accueil de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, environ 2,46 millions de dollars E.-U. auront été alloués entre mi-2017 et mi-2022 pour 45 projets dans 14 pays à faible revenu. Un autre montant de 380 millions de dollars E.-U. a été rendu disponible par des prêts concessionnels pour 18 projets, mobilisant au total 1,96 milliards de dollars E.-U. de prêts à quatre pays à revenu intermédiaire.

20. En 2021, le HCR a renforcé sa collaboration avec les banques multilatérales régionales de développement pour veiller à ce que les situations de déplacement forcé soient prises en compte dans leurs politiques et programmes de développement. Un mémorandum d'entente a été conclu avec la Banque interaméricaine de développement, et un échange de lettres a été effectué avec la Banque asiatique de développement. Grâce à la collaboration avec la Banque africaine de développement, des projets ont été mis en œuvre au bénéfice des déplacés au Zimbabwe, dans la région Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs, et dans le Sahel.

### **III. Coordination de la réponse pour les réfugiés et dans les situations de déplacements internes**

#### **A. Réponse pour les réfugiés**

21. La fourniture de la protection internationale et de l'assistance, ainsi que la recherche de solutions, sont consacrées par le statut du HCR. Une approche multipartite, préconisée dans le pacte mondial sur les réfugiés, est indispensable à une réponse cohérente et globale. Le modèle de coordination pour les réfugiés continue de fournir le cadre d'un leadership efficace, permettant aux gouvernements des pays et aux donateurs de savoir ce qu'ils font les uns les autres. Dans l'avenir, il faudrait en faire davantage pour veiller à ce que les plans de réponse pour les réfugiés prévoient un rôle central pour les réfugiés et les acteurs locaux, et que ces plans prennent en compte, comme il se doit, les risques émergents comme les événements liés au climat.

22. En 2021, sept plans de réponse régionale pour les réfugiés ont été publiés, couvrant la réponse interinstitutions dans 40 pays d'accueil de réfugiés suite aux crises en Afghanistan, au Burundi, en République démocratique du Congo, en Éthiopie et au Soudan du Sud. D'autres mécanismes comme le Plan régional réfugiés et résilience en réponse à la crise syrienne (codirigé avec le PNUD) et le Plan régional de réponse pour les réfugiés et les migrants de la République bolivarienne du Venezuela (codirigé avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)), ont permis de mobiliser des fonds et d'établir des liens entre l'action humanitaire, les activités de résilience et les approches de développement. Le HCR et l'OIM ont aussi codirigé le Plan conjoint de réponse pour la crise humanitaire ayant affecté les Rohingya au Bangladesh.

23. Les plans de réponse interinstitutions de 2021 ont permis de mobiliser plus de 800 partenaires pour protéger et assister environ 15,5 millions de personnes déplacées et soutenir environ 9 millions de personnes issues des communautés d'accueil. Les appels couvraient 40 pays d'accueil de réfugiés, et s'élevaient à 10,7 milliards de dollars E.-U. Au total, environ 3,7 milliards de dollars E.-U. (35 %) ont été mobilisés par les plans de réponse régionale pour les réfugiés, établis pour les situations de réfugiés de grande ampleur susmentionnées. Les plateformes d'appui mises en place en application du pacte mondial sur les réfugiés (le Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS) en Amérique centrale et au Mexique, la Plateforme d'appui pour la stratégie de solutions en faveur des réfugiés afghans et la Plateforme d'appui facilitée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique) contribuent aussi à faciliter les solutions, et renforcent la réponse régionale pour les réfugiés.

24. Grâce aux plans de réponse régionale pour les réfugiés, le HCR et ses partenaires ont fourni divers types d'assistance et ont satisfait divers besoins humanitaires les plus pressants, tout en répondant aux besoins socio-économiques et de développement. Lorsque les réfugiés représentent une petite fraction du total des populations déplacées (comme en Afghanistan et en République démocratique du Congo), la réponse pour les réfugiés peut, si nécessaire, être élaborée dans un chapitre distinct des plans de réponse humanitaire interinstitutions. En 2021, 19 des 25 plans de réponse humanitaire comprenaient des volets de réponse multisectorielle pour les réfugiés, dirigés par le HCR.

#### **B. Déplacements internes**

25. En 2021, le HCR a soutenu le Groupe de haut niveau sur les déplacements internes mis en place par le Secrétaire général de l'ONU et a souligné le fait qu'il est important de résoudre le problème de déplacement interne pour atteindre les objectifs de développement durable. Au niveau des pays, comme en Somalie, le HCR a aidé le Coordonnateur résident et l'Équipe-pays des Nations Unies à concevoir et mettre en œuvre une stratégie globale de protection et de solutions pour les déplacés internes, basée sur une analyse axée sur des preuves. Des approches orientées vers l'action pour mettre en œuvre les liens action humanitaire, action pour le développement et paix sont adoptées dans 36 opérations du HCR pour les déplacés internes. En tant que membre principal du Groupe directeur, le HCR a apporté son expérience pratique dans la protection et les solutions pour les déplacés internes à l'élaboration du programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes.

26. Dans le cadre du Comité permanent interinstitutions, le HCR continue de diriger le groupe mondial de la protection, de codiriger le Groupe mondial chargé des abris et des articles non alimentaires avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le groupe mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le HCR dirige le groupe sectoriel chargé des abris ainsi que le groupe sectoriel chargé de la coordination et de la gestion des camps dans les situations de déplacement forcé, tandis que la FICR et l'OIM dirigent respectivement ces groupes sectoriels dans les situations de catastrophe naturelle.

27. En 2021, le groupe mondial chargé de la protection a collaboré avec le Conseil norvégien pour les réfugiés, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Service de la lutte antimines de l'ONU afin de renforcer la protection de l'enfant, de prévenir et de lutter contre les violences liées au genre et de renforcer les activités de lutte contre les mines. Le HCR a dirigé 27 des 32 secteurs ou groupes sectoriels chargés de la protection, activés au niveau des pays, dont 16 avaient été cofacilités avec des ONG internationales, comme le Conseil danois pour les réfugiés, le Comité international de secours et le Conseil norvégien pour les réfugiés. Le forum global annuel de protection pour les groupes sectoriels comprenait quatre segments thématiques tenus pendant l'année, ayant réuni des milliers de collègues à travers les régions et les organisations. Ces sessions ont favorisé les échanges d'apprentissage et la collaboration qui ont permis d'attirer l'attention aux graves déficits de financement qui remettent en cause la capacité des acteurs nationaux à apporter des réponses vitales pour la protection ; ont favorisé le dialogue sur les priorités actuelles en matière de protection, les questions émergentes et les bonnes pratiques ; et ont permis la publication du rapport annuel sur la centralité de la protection faisant état de la protection en 2021, tout en présentant le travail des groupes sectoriels de protection dans les pays comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo et le Yémen.

28. En codirigeant le groupe mondial chargé des abris avec la FICR, le HCR a dirigé 19 des 31 groupes sectoriels chargés des abris ou mécanismes apparentés. Pendant l'année, ce groupe sectoriel a lancé les [outils d'évaluation et de gestion de l'information](#), venus compléter les [outils de coordination](#). La réunion annuelle du groupe sectoriel a regroupé plus de 1400 participants pour discuter des meilleures pratiques et des solutions en matière d'abris. En 2021, le groupe sectoriel a lancé la [huitième édition de la publication relative au projet d'abris](#), qui a fait des études de cas des réponses humanitaires en matière d'abris de 2019 à 2020. La capacité d'appui du groupe sectoriel s'est également accrue, avec l'ajout d'un point focal pour le plaidoyer, d'un point focal pour la recherche, d'un coordonnateur itinérant de groupes sectoriels et des responsables de gestion de l'information.

29. En 2021, de nouveaux groupes sectoriels/groupes de travail pour la coordination et la gestion des camps ont été activés sous la direction du HCR en Afghanistan, au Burkina Faso et en Éthiopie. Des 22 groupes sectoriels et groupes de travail actifs, le HCR en dirige 17, couvrant environ 10 millions de déplacés internes. Pendant l'année, il a augmenté le nombre d'experts en coordination et gestion des camps, et financé le recrutement de 10 autres membres du personnel. En partenariat avec London School of Economics, le groupe sectoriel a entamé des consultations globales pour améliorer les pratiques écologiques sur les sites de déplacés internes, mettre au point et partager les meilleures pratiques courantes. Le groupe sectoriel chargé des abris et le groupe sectoriel chargé de la coordination et de la gestion des camps ont redoublé d'efforts pour prévenir et lutter contre les violences liées au genre, notamment par le recrutement d'experts et par l'organisation d'une campagne pendant la période de 16 jours contre les violences liées au genre.

## Annexe

### Pacte de financement : Contributions du HCR aux engagements du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (à fin décembre 2021)

Engagement	Indicateur	Contribution du HCR
Accroître la collaboration sur les produits d'évaluation conjointe et indépendante à l'échelle du système, afin d'améliorer l'appui des Nations Unies sur le terrain	Pourcentage des bureaux d'évaluation du système des Nations Unies pour le développement durable engagés dans des évaluations conjointes ou indépendantes à l'échelle du système ; référence [1] (2018) : 10/35, soit 29 % des bureaux d'évaluation sont engagés dans des évaluations conjointes ; objectif (2021) : 75 % des bureaux d'évaluation se seront engagés dans une évaluation conjointe ; référence (2018) : 7/35, soit 20 % se sont engagés dans un produit d'évaluation indépendante à l'échelle du système ; objectif (2021) : 50 % des bureaux d'évaluation se seront engagés dans au moins une évaluation indépendante à l'échelle du système.	<p>Le chef du Service d'évaluation du HCR est Vice-président du Groupe d'évaluation des Nations Unies. Le personnel du service d'évaluation participe aux groupes de travail de l'UNEG. En 2021, le HCR a participé à 2 (deux) évaluations conjointes (Plan d'action conjoint HCR/UNICEF, évaluation interinstitutions pour le Yémen). Il prend part à une évaluation à l'échelle du système (Plan de réponse humanitaire contre la COVID-19).</p>
Améliorer la clarté des plans stratégiques spécifiques aux entités et des cadres intégrés de ressources et de résultats ainsi que les rapports annuels y relatifs sur les résultats par rapport aux dépenses	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement ayant tenu pendant l'année écoulée des dialogues structurés au sein de leurs organes dirigeants respectifs sur la manière de financer les résultats du développement convenus dans le nouveau cycle de planification stratégique ; référence (2017) : 17/27, soit 62 % ; objectif (2021) : 100 %	<p>OUI : Le HCR tient trois sessions du Comité permanent par an (en mars, en juin et en septembre) avant de tenir son Comité exécutif en octobre. À ces trois occasions, les questions relatives au financement et au budget sont débattues avec les Etats membres.</p> <p>En 2021, le HCR a entamé une nouvelle approche de gestion axée sur les résultats pour la planification stratégique, la budgétisation, le contrôle et les rapports, où on est passé de la planification annuelle à la planification pluriannuelle (COMPASS). Le cadre global des résultats du HCR est l'expression de ses orientations stratégiques qui intègrent l'Agenda 2030 et ses objectifs de développement durable. Il positionne l'appui normatif et opérationnel du HCR aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides (ci-après dénommées personnes relevant de sa compétence) dans le cadre global de l'Agenda 2030. La position institutionnelle a été mise au point par un processus consultatif d'évaluation et de formulation de politiques ayant identifié les objectifs de développement durable les plus essentiels ainsi que les principaux domaines d'engagement pour les mettre en œuvre en faveur des personnes relevant de la compétence du HCR. Elle identifie également les cibles et les indicateurs de développement durable les plus pertinents pour les personnes prises en charge, dont certains ont été inclus dans le principal groupe d'indicateurs du HCR, afin de mieux aligner les rapports du HCR sur les rapports relatifs aux objectifs de développement durable. Le HCR a publié un guide opérationnel interne provisoire sur son engagement en matière d'objectifs de développement durable et dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ce guide vise à fournir à ses opérations-pays des éléments et paramètres d'opérationnalisation de ses engagements pour l'Agenda 2030 et à orienter sa contribution au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le HCR continue d'intégrer dans ses programmes les missions liées à l'Examen quadriennal complet et les résolutions relatives au système des Nations Unies pour le développement, le cas échéant. Les notes d'orientation sur l'Examen quadriennal complet, les réformes aux Nations Unies et leurs différents volets, à savoir le pacte de financement, le système de coordonnateur-résident et le cadre de gestion et de responsabilité, ont été mis au point pour éclairer les bureaux-pays et assurer l'alignement sur le processus de réforme aux niveaux national et régional. Le HCR est en train de mettre au point une note d'orientation sur l'évaluation des coordonnateurs-résidents. Pour améliorer les connaissances et la compréhension, des séminaires en ligne ont été organisés en 2021 à l'intention des représentants du personnel des programmes. Ils se poursuivront en 2022.</p>
Améliorer la transparence et les rapports au niveau de l'entité et à l'échelle du système, en établissant des liens entre les ressources et les résultats en matière des objectifs de développement durable	<p>Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement présentant à titre individuel des données financières au CCS ; Référence (2017) : 27/39 soit 69 % ; objectif (2021) : 100 %</p> <p>Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement publiant les données selon les normes internationales les plus élevées de transparence ;</p> <p>Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement ayant des activités en cours au niveau des pays qui rendent compte des dépenses par pays au CCS ; Référence (2017) : 18/39, soit 46 % ; objectif (2021) : 100 %</p> <p>Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte des dépenses par objectif de développement durable ; Référence (2017) : 6/29 entities or 20%; Target (2021) : 100%</p>	<p>OUI : Le HCR a communiqué les données financières de 2020 dans le cadre de l'opération de collecte des données financières du CCS pour 2021.</p> <p>OUI : Le HCR publie régulièrement les données relatives au budget, aux contributions, aux résultats et autres pour l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.</p> <p>OUI : Le HCR rend compte des dépenses de 2020 par lieu, dans le cadre de l'opération de collecte des données financières du CCS. Les lieux géographiques pour lesquels les informations financières peuvent être communiquées comprennent les pays.</p> <p>OUI : Le HCR a rendu compte des dépenses de 2020 par objectif de développement durable dans le cadre de l'opération de collecte des données financières de 2021 du CCS.</p>
Améliorer l'accessibilité aux évaluations institutionnelles et aux rapports d'audit interne, avec des dispositions et politiques sur la divulgation fixées par les organes dirigeants au moment de la publication du rapport	Pourcentage des entités du système des Nations Unies pour le développement habilitées dans le cadre des dispositions et politiques sur la divulgation ayant rendu leurs évaluations institutionnelles disponibles sur le site Internet de l'UNEG ; référence (2018) : 10/48, soit 21 % ; objectif (2019) : 100 %	<p>La politique d'évaluation du HCR (<a href="https://www.unhcr.org/research/eval/3d99a0f74/unhcrs-evaluation-policy.html">https://www.unhcr.org/research/eval/3d99a0f74/unhcrs-evaluation-policy.html</a> - par. 39) exige la publication des rapports d'évaluation et des réponses des dirigeants. Les évaluations institutionnelles faites par le HCR sont à 100 % (en moyenne 10 par an) sont communiquées à l'UNEG et publiées sur son site Internet.</p>

Engagement	Indicateur	Contribution du HCR
<b>Améliorer la visibilité des résultats des contributeurs de principales ressources volontaires, de fonds communs et thématiques et pour les contributions aux programmes au niveau des pays</b>	Mention spécifique des contributeurs des principales ressources volontaires, de contributeurs au fonds commun et thématique et des contributions aux programmes au niveau des pays dans les rapports annuels des résultats de l'Equipe-pays des Nations Unies et dans les rapports-pays et globaux spécifiques à l'entité (OUI/NON) ;référence (2018) : n/d ; objectif (2020) : OUI	OUI : Le HCR produit le rapport global avec des sections spéciales sur divers revenus. Voir reporting.unhcr.org
<b>Mettre en œuvre les objectifs du Secrétaire général sur la consolidation opérationnelle des gains d'efficacité</b>	<p>Pourcentage des entités du système des Nations Unies pour le développement qui adressent à leurs organes dirigeants respectifs un rapport sur les gains d'efficacité ; référence (2018) : 12/29, soit 41 % ; objectif (2021) : 100 %</p> <p>Pourcentage des entités du système des Nations Unies pour le développement ayant signé le cadre de haut niveau sur la reconnaissance mutuelle ; référence (2017) : 11/39, soit 28 % ; objectif (2021) : 100 %</p>	<p>La question des gains d'efficacité est régulièrement débattue lors du Comité permanent du HCR en septembre, au Comité exécutif en octobre, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires deux fois par an et lors des réunions consultatives informelles du HCR qui se sont tenues à deux reprises en 2021 pour débattre du budget de 2022.</p> <p>Le HCR a signé le cadre en novembre 2019.</p>
<b>Appliquer pleinement les politiques et taux de recouvrement approuvés de coûts et en rendre compte</b>	Proportion des entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte sur une base annuelle de l'application des politiques et taux approuvés de recouvrement de coûts à leurs organes dirigeants respectifs ; référence (2017) : 15/29, soit 51 % ; objectif (2021) : 100 %	Le HCR a modifié sa politique de recouvrement des coûts (dépenses d'appui indirectes) depuis le 1er janvier 2020 (pour baisser le taux de 7 % à 6,5 %). Les fonds collectés par le mécanisme de dépenses d'appui indirectes sont mentionnés dans les états financiers annuels du HCR, le rapport global et dans d'autres documents.